

François de RUGY, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire

Christophe ITIER Haut-Commissaire auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire

Paris, le jeudi 7 février 2019

Communiqué de presse

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC BPIFRANCE POUR RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES A IMPACT



Christophe ITIER, Haut-Commissaire à l'Economie Sociale et Solidaire et à l'innovation sociale, a signé avec Bpifrance une convention de partenariat visant à renforcer leur coordination pour accompagner le développement et la croissance des entreprises à impact social.

Entre innovation et inclusion, les potentialités de l'économie à impact social sont nombreuses. Représentant plus de 200 000 entreprises, 2,3 millions de salariés et près de 10% du PIB en France, ce secteur constitue un levier majeur pour répondre de façon concrète aux défis sociétaux d'aujourd'hui et de demain. Afin d'accélérer cette montée en puissance, le Ministère de la Transition écologique et solidaire et Bpifrance ont signé ce jour un partenariat d'une durée de trois ans visant à :

- Soutenir le développement de l'innovation sociale grâce à la mise en place d'un Fonds d'Innovation Sociale (FISO 2), en partenariat et en co-financement avec les Régions et représentant au total environ 21 millions d'euros d'investissement d'ici 2022, pour l'amorcage de 200 projets d'innovation sociale. Comme son prédécesseur FISO, ce fonds aura pour ambition de contribuer à l'amorçage et au financement des projets d'innovation sociale dans tous les territoires.
- Réaffirmer la mobilisation de l'offre de financement de Bpifrance pour les entreprises à impact : la banque publique d'investissement continuera à renforcer la

mise à disposition de ses outils de financements (garantie, financement moyen-long termes, financement court-terme) pour ces entreprises, afin de les accompagner dans leur croissance.

- Soutenir le développement des fonds à impacts: Bpifrance s'engage, dans la lignée de son action en fonds de fonds, à soutenir le développement de fonds d'investissement alliant impact social et rentabilité.
- Encourager l'entreprenariat pour tous en accompagnant de façon conjointe l'émergence et la croissance d'entreprises d'utilité sociale en partenariat avec les réseaux d'accompagnement, notamment dans les quartiers "politiques de la Ville".
- Enfin, l'Etat et Bpifrance travailleront conjointement à optimiser la mobilisation des fonds européens pour les projets d'innovation sociale, avec une attention particulière pour les petites entreprises.

Ce nouvel accord entre l'Etat et Bpifrance, qui s'exerce dans le cadre de l'initiative *Le French Impact* lancée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire en janvier 2018, marque une volonté commune de continuer à apporter un soutien financier à l'innovation sociale et d'encourager l'émergence et l'accélération d'entrepreneurs à impact sur tous les territoires.

Selon Christophe ITIER, « Avec ce partenariat avec Bpifrance, nous poursuivons notre engagement d'accompagnement à l'amorçage et à la croissance de projets innovants à fort impact social. Cette annonce s'inscrit pleinement dans la dynamique Le French Impact et dans les objectifs du Pacte de Croissance de l'ESS. »

Pour Marie ADELINE-PEIX, Directrice exécutive des partenariats régionaux, de l'action territoriale et de l'entrepreneuriat de Bpifrance : « Le développement et la croissance des entreprises à impact social est un facteur-clé pour la transformation durable de notre société. Au travers de sa mission d'intérêt général et de son offre de financement et d'accompagnement, Bpifrance est pleinement mobilisé pour accompagner les entrepreneurs de l'économie d'utilité sociale dans cette voie. Ce partenariat avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire va permettre de renforcer nos efforts communs pour accompagner au mieux ces entreprises dans leur création et leur croissance. »

Contacts Presse:

Ministère de la Transition Ecologique et solidaire : <u>innovationsociale@ecologique-solidaire.gouv.fr</u> - 01.40.81.14.87

Bpifrance: Nathalie Police – nathalie.police@bpifrance.fr – Tél: 01 41 79 95 26